

QUESTION

Auteur PLR, par Jean-Pierre Penon
Objet Remembrements urbains

Dans le cadre d'un remembrement urbain, un propriétaire peut s'opposer lors de la mise à l'enquête publique au sujet de, l'établissement du nouvel état et du plan des équipements.

Conclusion

Les délais actuels de traitement sont inacceptables, qui doit se charger de la coordination dans de telles situations?